

Conseil communal de Lausanne

17448

Initiative : interpellation urgente
Titre : Pour la reconnaissance du statut du Rojava et la protection des populations civiles
Initiant-e(-s) : Sevgi Koyuncu(EàG) Laisser vide

Le Rojava a été un acteur central dans la lutte contre l'organisation terroriste État islamique, contribuant directement à la sécurité internationale. Pourtant, les garanties politiques et juridiques nécessaires à la protection durable de ses populations ne sont toujours pas établies. Les attaques militaires contre le Rojava par l'armée syrienne et ses alliés se poursuivent malgré les annonces d'accord et de cessez-le-feu. À Kobanê, des dizaines de milliers de civils sont sous embargo. Le risque d'escalade militaire et de massacres ciblant la population kurde est réel.

Le silence diplomatique et l'absence de reconnaissance politique créent un vide dangereux. Ce vide favorise les offensives militaires, les déplacements forcés et les nettoyages démographiques.

Nous estimons que la reconnaissance politique et institutionnelle du statut du Rojava au niveau international constituerait :

- Une **mesure de protection préventive** contre les attaques et les risques de massacre ;
- Un **signal politique fort** en faveur des droits des peuples, de l'autonomie locale et du pluralisme démocratique ;
- Un **engagement cohérent** avec les valeurs de démocratie, d'égalité et de respect des minorités que notre municipalité défend.

L'absence de reconnaissance et de garanties internationales expose les populations civiles à des violences massives. Une reconnaissance politique, même au niveau municipal, contribuerait à créer un cadre de solidarité institutionnelle et à renforcer la légitimité internationale des structures civiles locales du Rojava. Une telle reconnaissance politique serait par ailleurs particulièrement pertinente de la part de Lausanne, ville hôte du traité du même nom qui avait en 1923 déçu les espoirs kurdes de création d'un territoire autonome.

Sans statut reconnu, sans garantie internationale, une population entière peut devenir une variable d'ajustement géopolitique. La reconnaissance internationale n'est pas un geste symbolique elle constitue une barrière politique contre l'effacement d'un peuple.

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1- Quelle est la position de la Municipalité de Lausanne sur la situation actuelle du Rojava ?
- 2- La Municipalité de Lausanne est-elle prête à adopter une déclaration reconnaissant politiquement le statut du Rojava et appelant à sa protection internationale ?

3- La Municipalité Lausanne pourrait-elle compte tenu de son statut particulier de ville

Conseil communal de Lausanne

de hôte du traité de Lausanne interpellier la Confédération afin qu'elle reconnaisse officiellement le Rojava ?

4- La municipalité peut-elle nous indiquer si l'aide d'urgence en faveur du Croissant rouge du Kurdistan pour le Rojava a d'ores et déjà été versée ?

Lausanne, le 3 mars 2026

Laisser vide



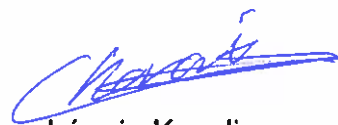
Signataire(s) :

Sevgi Koyuncu,



Pierre Conscience,

Agathe Raboud,



Léonie Kovaliv



Franziska Meinherz



Elias Buchand



Hagat Crewez

Romane Benvuati



Loris Sacchi
Sacchi.